



M^E CHRISTOPHE COTTET-BRETONNIER

FERVENT DÉFENSEUR DU COSTUME SUR-MESURE, L'AVOCAT DE TONI MUSULIN SE LIVRE LE TEMPS D'UNE INTERVIEW À HUIT CLOS.

IL EST RARE DE VOIR UN AVOCAT SE PRÊTER À UNE SÉANCE PHOTOS DE MODE... POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ ?

Lorsqu'on me l'a demandé j'ai accepté avec plaisir ! Poser pour la marque Scabal et la boutique Smart auxquels je suis fidèle depuis des années me semblait une expérience intéressante. C'était aussi l'occasion de contrer quelques idées reçues sur le sur-mesure.

C'EST-À-DIRE ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, le sur-mesure reste accessible car il coûte à peu près 15 % de plus que le prêt à porter haut de gamme. Et quelle différence ! Une fois que l'on a goûté au sur-mesure, impossible de revenir au prêt à porter ! Je participe pleinement à la conception du costume, choisis le tissu, la doublure, les boutons... C'est presque ludique ! Et au final je porte des vêtements personnalisés parfaitement ajustés, qui ont chacun leur histoire...

LA TENUE VESTIMENTAIRE EST IMPORTANTE POUR VOUS ?

Oui, elle est le reflet de ma personnalité ! Je suis méticuleux, ordonné, voire « maniaque ». J'aime porter de belles tenues sans pour autant me prendre pour un mannequin ! Un avocat doit avant tout séduire, évidemment, par ses compétences et non par l'apparence. Et surtout je n'ai pas la prétention d'être le plus élégant du Barreau ! Je ne juge pas les autres en fonction de leur tenue.

VICTIME DE LA MODE ?

Sûrement pas ! Je tiens à garder ma personnalité face à la mode. Si la tendance est au 3 boutons et que j'aime les 2 boutons je ne céderai pas à aux diktats ! Pour moi, la pièce indispensable est la chemise blanche qui met en valeur les costumes et les cravates avec un penchant pour les costumes à rayures. Quant aux marques, je demeure fidèle à Scabal, bien sûr, mais aussi à Pal Zileri. Santoni pour les chaussures, et le week-end, c'est décontracté : Dolce Gabbana, Karl Lagerfeld, chemises Bikkembergh...

PARLEZ NOUS DE VOTRE ACTIVITÉ...

Mes bureaux sont à Lyon et je suis associé avec Me Fabienne Finet Condemine depuis 2002 et traite personnellement de pénal, droit du travail, succession, divorce et contentieux du permis de conduire. Le reste du cabinet, mon associée et nos collaborateurs pratiquent toutes les autres matières excepté le droit administratif et fiscal.

AVOCAT DE TONI MUSULIN, LE CONVOYEUR DE FONDS QUI A DÉTOURNÉ 11,6 MILLIONS D'EUROS, VOUS AVEZ ÉTÉ TRÈS MÉDIATISÉ. COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE EXPÉRIENCE ?

C'était tout à fait unique et passionnant même si j'avais déjà connu une précédente affaire médiatique, l'affaire Fauvau, ce père de famille qui avait empoisonné les adversaires de ses enfants au tennis en mettant du temesta dans leurs gourdes. Je n'ai jamais cherché cette médiatisation, je l'ai subie et j'ai dû la gérer. Mais il y a des côtés amusants comme ce film qui sortira prochainement sur Toni Musulin avec François Cluzet dans le rôle titre !

A CE PROPOS, COMMENT VA-T-IL ?

Il a bientôt purgé la moitié de sa peine mais trouve le temps très long à l'isolement qui est une véritable torture morale. J'ai bon espoir d'une libération conditionnelle et que la réalité juridique va l'emporter sur les passions. Je rappelle que Toni Musulin avait un casier vierge et n'a commis qu'un vol simple sans la moindre violence...

VOUS PENSEZ QU'IL A ÉTÉ INJUSTEMENT CONDAMNÉ ?

Je regrette effectivement qu'il n'ait pas été jugé au regard de la jurisprudence pénale habituelle en la matière. Alors que les magistrats de première instance avaient fait preuve de mesure et de retenue en le condamnant à 3 ans de prison, les juges en appel ont alourdi la peine à 5 ans par un artifice juridique que je condamne encore aujourd'hui. L'équation est simple : le vol est réprimé par le code pénal actuel de 3 ans d'emprisonnement. Impensable pour le casse de Toni MUSULIN ! ... Alors les juges ont profité d'une infraction connexe mineure du dossier commise par MUSULIN, une tentative d'escroquerie à l'assurance de son véhicule et de son quantum plus élevé - 5 ans de prison - pour justement le condamner à cette peine alors qu'une telle infraction a toujours été sanctionnée par du sursis lorsque le prévenu avait un casier vierge... Il y a eu un acharnement à faire de ce dossier un exemple. On s'est assis sur le droit. L'essentiel était de faire comprendre que l'on ne vole pas impunément les banques avec autant d'audace et pour un tel butin !

VOUS AVEZ AIMÉ LE DÉFENDRE ?

Oui c'est un homme très intelligent, à l'écoute, qui a une personnalité attachante... Son « casse » était un acte de vengeance, un pied de nez à son employeur. Son côté « Robin des bois » et son acte spectaculaire l'inscrivent dans la postérité.

UN PERSONNAGE DONT VOUS AURIEZ AIMÉ ÊTRE L'AVOCAT ?

...Toni Musulin !! A part lui, Omar Radad. Une affaire extraordinaire avec autant d'éléments à charge qu'à décharge sur sa culpabilité. Aujourd'hui encore je n'arrive pas à savoir si il a tué ou non Ghislaine Marshal.

ET CELUI QUE VOUS NE POURRIEZ PAS DÉFENDRE ?

Depuis que je suis père de famille, je me ne sens plus capable d'être efficacement l'avocat d'un violeur d'enfants, d'un père incestueux... Cela me pose désormais un vrai problème et je ferai le cas échéant jouer ma clause de conscience si on me sollicite de nouveau pour ce genre de défense.

UN COUP DE GUEULE ?

Les banques. Elles se vautrent depuis des années dans la finance pour d'énormes profits immédiats avec les risques que l'on sait et ne jouent plus leur rôle auprès des entreprises. Le lien fort qui existait auparavant entre un chef d'entreprise et son banquier n'existe plus. Des décisions aberrantes tombent depuis Paris comme celle dernièrement de supprimer tout découvert bancaire, ou d'en exiger le remboursement, de toutes les entreprises dont le code APE révèle un secteur en difficulté. Il est certain que c'est avec ce genre de mesure que le pays va se redresser et retrouver de la croissance...

UN COUP DE CŒUR ?

Les rencontres originales de personnes qui ne se prennent pas au sérieux et ne sont pas toujours politiquement correctes... j'adore ce décalage !

Propose recueillis par Sophie Guivarc'h



RÉALISER VOS RÊVES, NOTRE MÉTIER

L'IMMOBILIER

Poussez la porte de nos bureaux au cœur de la presqu'île pour un accueil personnalisé, dans un climat de confiance et en toute confidentialité.

Nous réalisons tous styles de projets adaptés à votre budget en partenariat avec des architectes, décorateurs et entreprises sélectionnées.

**Vous manquez de temps
Vous souhaitez vendre un bien
Vous souhaitez investir**

ALORS N'ATTENDEZ PLUS CONTACTEZ NOUS

AK.SO CONSEILS | 38 rue des remparts d'ainay - 69002 LYON
Tél. : 04 78 42 88 87 | Fax : 04 78 60 33 85 | aksoconseils@gmail.com

www.ak-so-conseils.com